

ENSEMBLE, DONNONS
À VOTRE ENTREPRISE
UNE ÉNERGIE VERTE
EN PARTICIPANT
À LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET ÉNERGÉTIQUE !

■ INDUSTRIEL



EN TANT QU'ENTREPRISE

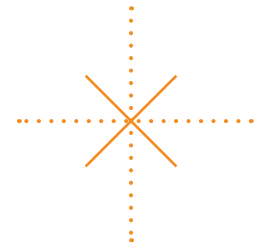
En adoptant des pratiques plus éthiques et plus durables dans votre mode de fonctionnement, vous coopérez à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. C'est votre contribution aux enjeux du développement durable.

Pour vous accompagner et réussir votre transition écologique et énergétique, le Groupe Amarenco, producteur indépendant d'énergie photovoltaïque de référence en Europe, dans les départements et régions d'Outre-mer, au Moyen-Orient et en Asie, collabore depuis plus d'une décennie avec les promoteurs immobiliers, industriels et entreprises commerciales et conçoit, développe, finance, construit et exploite des projets solaires de grandes et moyennes envergures.



*Adoptée le 8 novembre 2019, la loi Énergie-Climat a fixé des objectifs ambitieux pour la politique climatique et énergétique française. Le texte inscrit l'objectif de neutralité carbone en 2050 pour répondre à l'urgence climatique et à l'Accord de Paris. L'article 47 de la Loi Énergie-Climat impose que des panneaux solaires photovoltaïques (ou tout autre procédé de production d'énergies renouvelables ou de végétalisation) soient installés pour les nouveaux entrepôts et bâtiments commerciaux de plus de 1 000 mètres carrés d'emprise au sol.

** Le décret éco-énergie tertiaire issu de la loi ELAN et adopté en octobre 2018, impose une réduction de la consommation énergétique du parc tertiaire français de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 par rapport à 2010. À ce jour, tous les bâtiments existants à usage tertiaire de plus de 1 000 mètres carrés sont concernés.



QUI SOMMES-NOUS ?

Amarenco / TotalEnergies : 1^{er} développeur en France depuis plus de 2 ans sur les segments toitures et ombrières

Amarenco créée en 2017 avec Total un partenariat, Energie Développement, qui est dédié au développement de centrales solaires.

Nos expertises communes nous ont permis de devenir n°1 des Appels d'Offres de la Commission de Régulation de l'Énergie. Cette Commission, également appelée CRE, est l'autorité administrative indépendante française chargée de garantir le bon fonctionnement des marchés français de l'énergie au bénéfice du consommateur. Elle joue un rôle clé dans les marchés publics de l'énergie et détient la compétence quant à la délivrance d'aides publiques sur ce secteur.

NOTRE EXPERTISE À VOTRE SERVICE

Amarenco est un producteur indépendant d'énergie photovoltaïque.

Depuis plus d'une décennie, nos équipes spécialisées dans chacune des étapes de vos projets, vous accompagnent pour valoriser votre patrimoine grâce au solaire.



ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Validation de la faisabilité de votre projet en amont



INGÉNIERIE

Conception complète de l'installation



TECHNICO-ADMINISTRATIF

Montage des dossiers administratifs et du cadrage commercial, fiscal et légal



CHOIX TECHNOLOGIQUES

Sélection des technologies les plus adaptées à votre projet



MAINTENANCE

Suivi des installations pour des performances optimales



INNOVATION

La création de produits IOT spécifiques à la gestion de l'énergie



2

VOUS ÊTES INDUSTRIEL

3

Soyez au rendez-vous des objectifs fixés en matière d'installation et de production d'énergie renouvelable et contribuez à la stratégie bas carbone.

Amarenco vous propose d'optimiser votre patrimoine foncier avec les solutions suivantes :

4



- > Vous envisagez la **construction d'un bâtiment neuf** : pour répondre à la Loi énergie-climat*, Amarenco vous assiste dans votre démarche et vous propose une redevance pour rentabiliser votre nouvel investissement.



- > **Désamiantez, rénovez et sécurisez les toitures de vos bâtiments** grâce au solaire tout en réduisant vos consommations d'énergie pour répondre au décret Eco énergie tertiaire**. Nous vous accompagnons en travaillant avec des organismes agréés.



- > Optez pour les **ombrières de parking et bornes de recharge** : donnez du confort à vos clients et salariés et encouragez la mobilité électrique grâce aux ombrières de parking.



- > Valorisez votre foncier en installant des **centrales solaires ou des solutions de stockage** sur vos friches industrielles : anciennes carrières, aéroports, terrains pollués, délaissés d'autoroutes.



- > Installez des **centrales flottantes** sur vos étendues d'eau : bassins, étangs...

VOS AVANTAGES

- Renvoyez à vos clients et salariés une image éco-responsable d'entreprise dynamique et innovante en réduisant vos émissions de CO₂
- Contribuez à la Transition Énergétique et Écologique
- Réduisez vos dépenses énergétiques en favorisant la production d'énergie tout en sécurisant le réseau
- Faites financer tout ou partie de la rénovation de vos bâtiments et offrez à vos clients et salariés de nouvelles infrastructures grâce au solaire (ombrières de parking, bornes de recharge de véhicules électriques...)



NOS RÉALISATIONS

La qualité des chantiers livrés et le professionnalisme de nos équipes nous assurent une satisfaction client optimale. Ainsi, depuis plus d'une décennie, le nombre d'entreprises, collectivités et agriculteurs nous confiant leurs projets ne cesse de croître.

8 GW de projets sont en cours de développement et d'acquisition depuis 2013, et plus de 5 millions de modules photovoltaïques sont déjà installés.

1. Penne d'Agenais

Désamiantage et recouverture de plusieurs bâtiments

- Puissance : 1,87 MWc
- Surface : 11 000 m²

2. Villeneuve sur Lot

Désamiantage et recouverture de plusieurs bâtiments

- Puissance : 3,42 MWc
- Surface : 20 500 m²

3. Sainte Hélène

Installation d'une centrale au sol

- Puissance : 12 MWc
- Surface : 76 418 m²



Photo 1

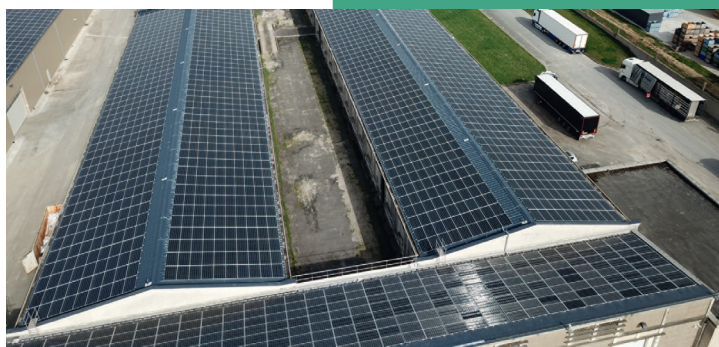
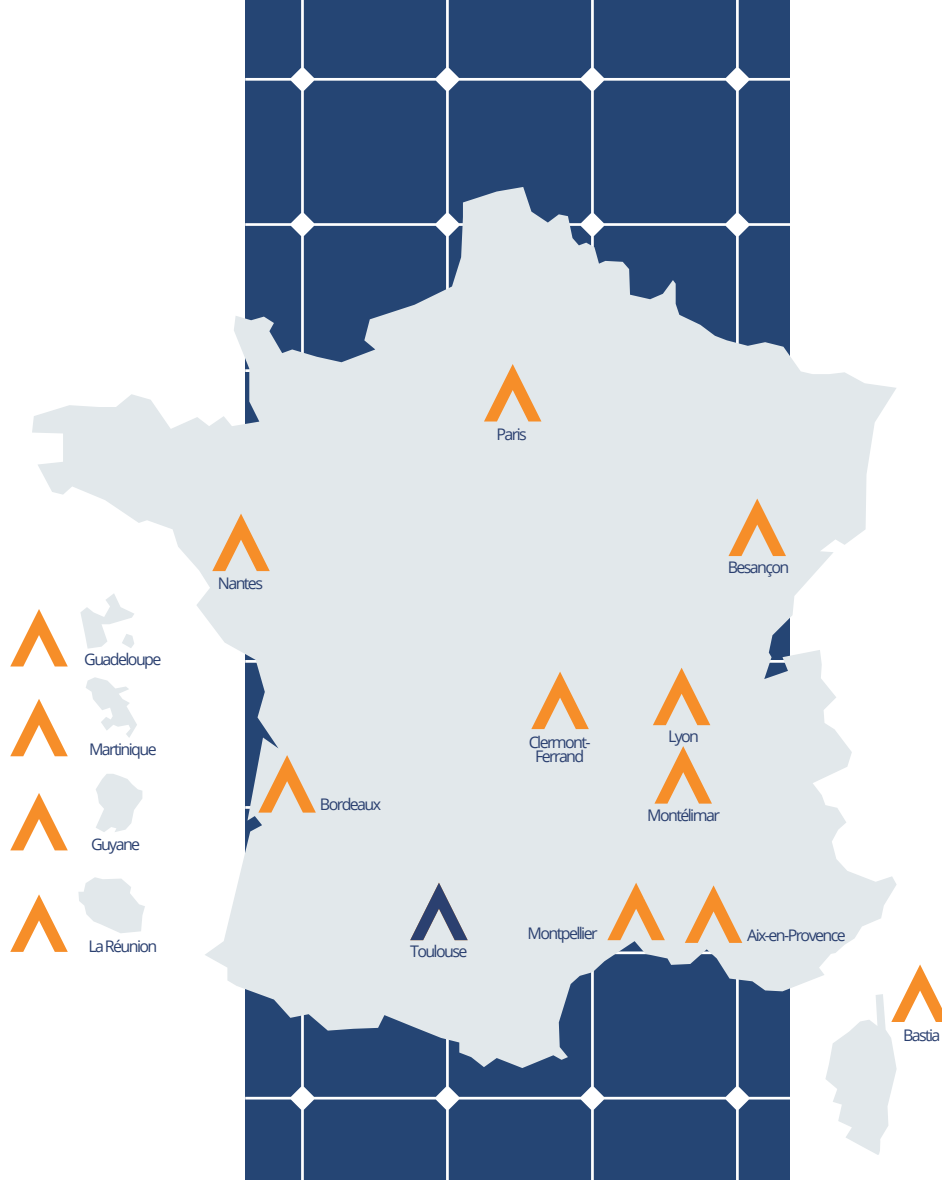


Photo 2



Photo 3



NOS AGENCES

AMARENCO FRANCE

Château Touny les Roses
32, Chemin de Touny
81150 Lagrave
FRANCE
+33 (0)5 63 34 20 42

france@amarencogroup.com
www.amarencogroup.com

